



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent pour sols
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Manufacturer:
Curecrete Chemical Company
1203 Spring Creek Place
Springville, Utah 84663 USA
(801) 489-5663
Email: techsupport@curecrete.com
- Only representative:
INTERTEK France
Etablissement de Chalon Sur Saône
Espaces Entreprises
Route de Demigny
71102 CHALON SUR SAONE France
Phone : +33 385 99 12 74
Email : lasf.Reach@intertek.com
- **Service chargé des renseignements:** Technical Services
- **Numéro d'appel d'urgence:**
(800) 633-8253 (United States/Canada)
International Emergency Number: +1 (801) 629-0667

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 1)

- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide silicique, sel de sodium

- **Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

- **Conseils de prudence**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Système de classification:**

- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 1

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 2)

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- **Composants dangereux:**

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	5-10%p/p *
68439-46-3 Alcohols, C9-11 Ethoxylated disodium metasilicate	3-7%p/p * 1-5%p/p *
- * Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.
 - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Protéger contre le gel.
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 4)

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Vert clair
Odeur:	Agréable
Seuil olfactif:	Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C: >11

- Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C

- Point d'éclair 98 °C

- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

- Température d'inflammation: 225 °C

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

- Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

- Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

- Densité à 20 °C: 1,01-1,03 g/cm³

- Densité relative: Non déterminé.

- Densité de vapeur: Non déterminé.

- Taux d'évaporation: Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

- Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

- Teneur en solvants:

Solvants organiques:	8,0 %
Eau:	91,8 %
VOC (CE)	8,00 %

- Teneur en substances solides: 2,2 %

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

 · **Autres informations**

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
Effet d'irritation.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Toxique
Irritant
- **Catégories cancérogènes**
- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**
Aucun des composants n'est compris.
- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**
Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH.
Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 6)

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
-

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** UN3287
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** néant
- **IMDG, IATA** TOXIC LIQUID, INORGANIC, N.O.S. (Silicic acid, sodium salt)
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



- **Class** 6.1 Matières toxiques.
- **Label** 6.1

- **ADR, IMDG, IATA**



- **Classe** 6.1 Matières toxiques.
- **Étiquette** 6.1
- **Groupe d'emballage**
- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** II
- **Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières toxiques.
- **Indice Kemler:** 60
- **No EMS:** F-A,S-A
- **Stowage Category** B
- **Stowage Code** SW2 Clear of living quarters.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

-
- **ADR**
 - **Quantités limitées (LQ)** 100 ml
 - **Quantités exceptées (EQ)** Code: E4
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 1 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
 - **Catégorie de transport** 2
 - **Code de restriction en tunnels** D/E

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 7)

- **IMDG**
 - **Limited quantities (LQ)** 100 ml
 - **Excepted quantities (EQ)** Code: E4
Maximum net quantity per inner packaging: 1 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
 - **"Règlement type" de l'ONU:** néant
-

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**
 - 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
 - 68439-46-3 Alcohols, C9-11 Ethoxylated
 - 1300-72-7 xylènesulfonate de sodium
 - disodium metasilicate
 - Sodium glycolate - (Acetic Acid)
 - trisodium nitrilotriacetate
 - caustic soda
 - 7757-82-6 sulfate de sodium
 - Proprietary Surfactant
 - 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté
- **Liste canadienne des substances**
- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**
 - Tous les composants sont compris.
- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**
 - Aucun des composants n'est compris.
- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**
 - 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
 - disodium metasilicate
- **Informations de danger relatives aux produit:**
 - Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 - acide silicique, sel de sodium
- **Mentions de danger**
 - Nocif en cas d'ingestion.
 - Provoque une irritation cutanée.
 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 06/25/2019

Révision: 06/25/2019

Nom du produit: CreteClean Plus with Scar Guard - Single Dose

(suite de la page 8)

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique:** Technical Services· **Contact:** Dave Hoyt· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 06/25/2019 / -**· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative